

Concours d'entrée COP/CPES 2021

A l'exception de la direction de chœur, de la FM et de la culture musicale, le candidat devra choisir au moment de son inscription entre des épreuves en présentiel ou en distanciel.

1^{ère} session :

COP

Formation musicale : date à préciser en juin / épreuves en présentiel sous réserve des conditions sanitaires

Culture : date à préciser en juin / épreuve uniquement en distanciel

Musique ancienne (basse continue, clavecin, flûte à bec, viole de gambe) : vendredi 21 mai

Guitare : jeudi 20 mai

CPES

Piano : vendredi 21 et samedi 22 mai

Cordes frottées (violon, alto, violoncelle, contrebasse) : jeudi 20 mai

Harpe : jeudi 20 mai

Bois (flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone) : lundi 17 mai

Cuivres (cor, trompette, trombone, tuba) : lundi 17 mai

Percussion : lundi 17 mai

Chant : vendredi 21 mai

Accompagnement : vendredi 21 mai

Direction de chœur : lundi 17 mai / épreuve uniquement en distanciel

Programme épreuve instrumentale : programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de style et d'époque différentes, sauf pour les disciplines suivantes :

- Chant : 2 morceaux au choix dans deux langues différentes :
 - un air d'opéra ou d'oratorio
 - un lied ou une mélodie
- Basse continue : une œuvre vocale (récit et air) et une œuvre instrumentale de deux époques différentes + 1 choral de Bach (mise en loge 20 mn)
- Percussion : programme libre de 20 minutes comprenant au moins une œuvre de timbales, une pour clavier 4 baguettes et une pièce pour peau
- Accompagnement :
 - o En présentiel :
 - exécution d'une œuvre pour piano au choix du candidat (5 à 10 mn)
 - accompagnement en déchiffrage (mise en loge 10 mn avec piano)
 - réduction d'un quatuor instrumental (mise en loge 10 mn avec piano)
 - o En distanciel :
 - exécution d'une œuvre pour piano au choix du candidat (5 à 10 mn)
 - exécution d'une réduction pour piano d'une œuvre (ou extrait) pour orchestre au choix du candidat (3 à 5 mn)
 - réduction d'un quatuor vocal imposé 8 jours avant la date limite d'envoi

Pour les disciplines non-instrumentales, les programmes sont les suivants :

- Culture (analyse et histoire de la musique) : deux commentaires d'écoute de styles et d'époques différents dont les modalités d'écoute et de travail vous seront communiquées au moment de l'inscription
- FM : les modalités d'épreuves vous seront communiquées par mail au moment de l'inscription

- Direction de chœur : travail sur une œuvre (exposition des caractéristiques principales de l'œuvre : compositeur, style et contenu du texte - description du plan de travail pour l'apprentissage - direction "en muet" de la pièce). L'œuvre choisie sera mise en ligne 15 jours avant l'épreuve.

2^{ème} session : du lundi 6 au jeudi 9 septembre 2021

Concours d'entrée à venir :

Théâtre

1^{ère} session : admissibilité
Lundi 13 et mardi 14 septembre

2^{ème} session : admission
Jeudi 16 et vendredi 17 septembre

Danse

1^{ère} session : admissibilité
Mercredi 15 septembre

2^{ème} session : admission
Jeudi 16 septembre